

# Des études forestières à l'Université de Munich

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **30 (1879)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784196>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Des études forestières à l'Université de Munich.

---

La question des études forestières en Bavière a enfin reçu une solution; l'école d'Aschaffenburg continue à subsister, et une chaire de sylviculture est érigée à Munich.

Les aspirants au grade de forestiers de l'Etat doivent commencer leurs études à Aschaffenburg et les terminer à Munich. La première école suffit à ceux qui n'aspirent pas aux grades supérieurs.

Les professeurs qui ont été appelés à Munich sont: MM. Ebermayer et Geyer jusqu'alors à Aschaffenburg, MM. les professeurs Heyer, directeur de l'école de Munden, Baur de Hohenheim et R. Hartig de Neustadt-Eberswald. M. le professeur Roth, déjà membre du corps enseignant à Munich, demeure à son poste.

Les cours sont arrangés de telle sorte qu'un étudiant appliqué peut achever ses études en trois ans. Afin de faciliter les exercices pratiques, on a mis à la disposition des élèves un laboratoire, deux jardins botaniques; en outre toutes facilités leur sont données pour visiter les forêts du plateau bavarois, de la vallée du Danube et des Alpes.

Les étudiants qui ne veulent pas entrer au service de l'Etat peuvent faire toutes leurs études à Munich. Quant aux candidats pour le service public, il est probable qu'ils n'auront pas longtemps à étudier dans deux écoles; on reconnaît de plus en plus que ce double enseignement est loin de répondre aux exigences actuelles.

---

Monsieur le Rédacteur,

Suivant le désir que vous m'avez exprimé, je vous transmet<sup>s</sup> quelques détails sur les exploitations faites dans les forêts de la ville de Nyon (Vaud) pendant l'année 1878.

La transformation des taillis furetés en futaie, dont j'ai entretenu vos lecteurs au printemps dernier, a été poursuivie pendant l'année courante, d'après les principes que j'ai indiqués. Les coupes d'éclaircie exécutées pendant l'hiver dernier ont porté sur une étendue de 10 hectares environ, et ont produit 201 1/2 moules métriques de 4 stères, et 16,000 fagots.

Ni les vents, ni la neige n'ont causé de dégâts dans les clairières. Les massifs régularisés pendant ces dernières années, et tout particulièrement les plus âgés ont profité de l'été exceptionnellement humide que nous avons traversé. L'accroissement en diamètre de la jeune futaie, maintenant débarassée des sous-bois qui l'encombraient, a été des plus remarquables. D'après les résultats obtenus dans les forêts de Nyon, je crois pouvoir conseiller cette transformation en futaie aux propriétaires, communes ou particuliers qui possèdent des taillis furetés.

Les moules d'expurgade, qui renferment des rondins de tous calibres, depuis les belles bûches pour feux de cheminée, jusqu'aux morceaux de six centimètres de diamètre pour les fourneaux, sont appréciés pour le chauffage domestique et ont été vendus au prix moyen de 41 fr. les 4 stères pris en forêt.

En revanche, les fagots provenant de la même exploitation, ont dû, malgré leurs fortes dimensions, être cédés pour le prix de 8 fr. 50 cts. par cent, à cause de la baisse survenue dans le prix des bois de chauffage.

Le projet d'exploitation pour 1879 prévoit pour les coupes d'éclaircies 200 moules d'expurgade et environ 16,000 fagots en provenant. Les adjudications ont été données et l'exploitation a commencé. Nous avons également adjudgé la fabrication de 6000 fascines à deux liens à exploiter, par coupes préparatoires, dans les massifs destinés à la transformation en futaie pour les années prochaines.

Je termine ces renseignements par le relevé du contrôle de nos exploitations pour l'année 1878.

### Forêts de la ville de Nyon.

#### *Résumé des exploitations de 1878.*

Sapins (plants sur pied)	467
Hêtres et divers (plants sur pied)	1740
Moules de sapin	12 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Moules de hêtre	201 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Fascines	2625
Fagots	16000
Tas d'expurgade	90